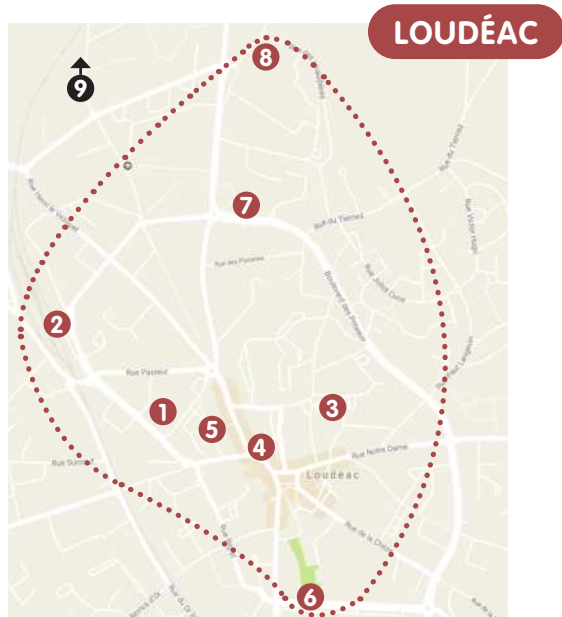


## ATTENTION !

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre rouge (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêt définis, sauf pour les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 70 ans et les mineurs de plus de 7 ans non accompagnés.



### LES 9 POINTS D'ARRÊT :

- 1 Le champ de foire
- 2 La gare
- 3 Le Centre Hospitalier, rue de la chesnaie
- 4 La Poste
- 5 France Services (anciennement MSAP)
- 6 Boulevard Victor Étienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisports/Palais des Congrès
- 8 Piscine « Les Aquatides »
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé  
(rue Anatole Le Braz, rue Daniel Gémy, bd de Penthièvre)

Un service proposé par le

## CIAS

Loudéac communauté

4/6 bd de la gare

22600 LOUDÉAC

### HORAIRES DU SERVICE

Du lundi au samedi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

6 jours sur 7 - Hors jours fériés

### RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

N° Azur 0 810 22 22 22

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor

02 96 68 31 39



# MOBI

## Bretagne Centre

Envie de bouger,  
besoin de vous déplacer ?

## Pensez au transport à la demande !

Conception : Loudéac communauté - Janvier 2022 • Ne pas jeter sur la voie publique.



[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

CIAS  
LOUDEAC  
communauté

B  
Bretagne Centre



# Peu importe où vous vous trouvez, le transport à la demande vient vous chercher !

**Mobi Centre Bretagne** est un service de transport à la demande, public et collectif, organisé par Loudéac communauté.



Tarif unique

**3 €**

Tarif  
**ALLER**  
par personne

**6 €** Tarif  
**ALLER/RETOUR**  
par personne



Service  
accessible aux  
personnes à  
mobilité réduite

Le transport à la demande est assuré en partenariat avec des entreprises de transport du territoire.

Pour votre 1<sup>re</sup> utilisation du service  
**Mobi Bretagne Centre,**

## une inscription est nécessaire.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

En vous rendant :

- à la mairie de la commune où vous habitez,
- au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est **annuelle et gratuite.**

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes n'ayant pas de moyen de transport.

## en 3 étapes

**1**

**TÉLÉPHONER**

..... Accueil téléphonique  
de la centrale de mobilité  
Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h  
Le samedi de 8 h à 12 h.

**N° Azur 0 810 22 22 22**

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

**2**

**RÉSERVER**

Tout déplacement doit  
être réservé **la veille**  
avant 12 h et le vendredi  
avant 12 h pour  
un trajet le lundi.

**3**

**BOUGER**

sur l'ensemble  
du territoire de la  
communauté de  
communes. L'encaissement  
des 3 € se fera par  
l'entreprise chargée  
du transport.